

Réf: Dossier 346271

Avis de constitution

SOCIETE « MISS AUTO »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN, Commune de
MARCORY, Quartier dit SICOGLI, lot numéro 1111, îlot
numéro 83, 17 BP 627 ABIDJAN 17, Lot 1111, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2024 , et enregistrés le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISS AUTO »

Objet : -Entretien, maintenance et réparation de machines industrielles ;

-Atelier mécanique ;

-Vente de pièces détachées ;

-Location et vente de véhicules ;

- Transit ;

-Import-export ;

-Transport ;

-Hydrocarbure ;

-Prestations divers.

-Et toutes activités connexes au transit et à l'import-export.

Toutes opérations financières de préfinancement de tout projet et l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier, en contrepartie d'une garantie de tout ou partie des biens sociaux

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN, Commune de MARCORY, Quartier dit SICOGLI, lot numéro 1111, îlot numéro 83, 17 BP 627 ABIDJAN 17, Lot 1111, Ilot 83

Dirigeant(s) Mlle CISSE SANABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10265 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61667/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

